

B.E.F. 2

Brevet d'Entraîneur Fédéral 2^{ème} éch.

ROLLER *Randonnée*



Brevet Entraîneur Fédéral 2^{ème} échelon

**Option:
Randonnée**

Conditions Spécifiques *2019 - 2020*

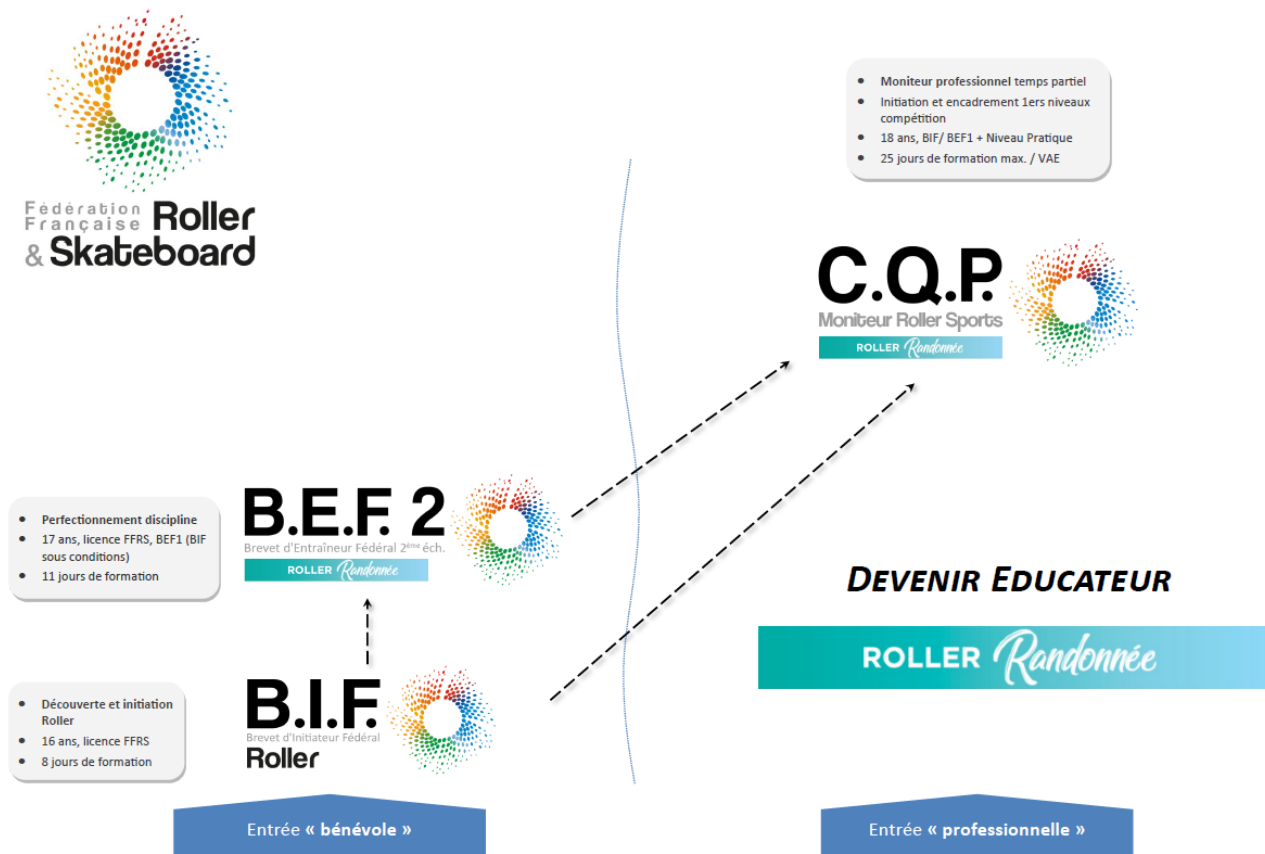
Sommaire

I.	SPECIFICITES DE L'ACTIVITE D'ENCADREMENT EN RANDONNEE	2
A.	LA FILIERE DE FORMATION PROPRE A LA RANDONNEE	2
B.	LES SPECIFICITES DE L'ENCADREMENT BENEVOLE AU NIVEAU DU BEF2	2
II.	ORGANISATION DE LA FORMATION SPECIFIQUE BEF 2	3
A.	RAPPELS ORGANISATION GENERALE BEF 2	3
B.	CONTENUS DE FORMATION SPECIFIQUES BEF 2 A LA RANDONNEE	3
III.	CONDITIONS SPECIFIQUES D'EVALUATION BEF2	4
A.	COMPLEMENTS TECHNIQUES EPREUVE UC1 « PEDAGOGIE »	4
B.	ORGANISATION UC2 « STAFF »	5

Ce document constitue le règlement technique spécifique à la discipline « Randonnée » du cahier des charges général *Brevet Entraîneur Fédéral 2^{ème} échelon*.

I. SPECIFICITES DE L'ACTIVITE D'ENCADREMENT EN RANDONNEE

a. La filière de formation propre à la Randonnée



b. Les spécificités de l'encadrement bénévole au niveau du BEF2

Le BEF2 constitue le deuxième niveau de qualification en Randonnée dans la continuité du BIF Roller. Il permet l'encadrement de cycles d'approfondissement dans cette discipline.

Le BEF2 est la reconnaissance fédérale d'une compétence d'éducateur et d'entraîneur *jusqu'au niveau technique N°3 des pratiquants qui leur permettra d'organiser et de participer à des randonnées de niveau bleu maximum.*

Le titulaire du BEF2 Randonnée devra donc, à la fin de sa formation être capable de :

- **préparer et animer un cycle d'approfondissement en randonnée à savoir,**
 - enseigner les fondamentaux techniques du randonneur,
 - enseigner les fondamentaux techniques du staffeur,
 - organiser et planifier des entraînements en randonnée dans une perspective « sport santé ».
- **organiser et encadrer une randonnée dans son Club pour ses élèves à savoir,**
 - mobiliser les savoirs règlementaires,
 - gérer un groupe de randonneurs,
 - maîtriser les techniques d'assistance et de communication ;
 - coordonner son équipe de signaleurs ;
- **participer à la promotion de la Randonnée et la fidélisation des pratiquants à savoir,**
 - dynamiser sa section randonnée en créant un évènement dans le Club
 - accompagner son groupe sur un évènement déjà existant
 - accompagner son groupe sur un évènement Sport de Nature ou promotionnel

II. ORGANISATION DE LA FORMATION SPECIFIQUE BEF 2

a. Rappels organisation générale BEF 2

La formation BEF2 a une **durée minimale de 70h formation réparties sur une période minimale de 7 jours** continus ou discontinus, et de 7h forfaitaires d'examen (soit un total de 77h).

Le format est libre en fonction des spécificités de la discipline et des ligues organisatrices : **weekend et/ou jours ouvrés et/ou vacances scolaires**. Les séquences de formation peuvent s'effectuer en présentiel, en visioconférence ou sous la forme de travail en club piloté par un formateur.

Les journées de formation se déroulent potentiellement en commun avec des stagiaires CQP dans le cadre des semaines de formation spécifiques N°2 et 3.

b. Contenus de formation spécifiques BEF 2 à la Randonnée

Jour	Temps de formation	Situations de référence	Outils de formation
1	2 jours « Culture et fondamentaux Randonnée »	- Aborder les fondamentaux techniques de l'activité randonnée	<p>Pratique pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse du public et de ses motivations – Apports théoriques et échanges. - Réflexion et échanges sur les objectifs de la randonnée - Construction de cycles d'entraînement - Présentation des modèles techniques Randonnée - Construction collective ou individuelle des modèles de séances - Mise en situation pédagogique de conduite de séquence et de séance - Échanges, discussions, débat sur l'acte pédagogique - Échange sur la gestion du groupe randonneur <p>Promotion et organisation Randonnée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers conseil matériel - Créer, organiser et mettre en place une randonnée dans le cadre de la Formation - Présentation et analyse de vidéos de randonnée - Jeux de rôle autour des différents postes de staffeurs
2		- Connaître les structures de pratique des différentes randonnées	
3	Formation spécifique 2 CQP	<p>Pratique pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer les différents niveaux des randonneurs - Situer la progression des élèves par rapport aux objectifs fixés et les adapter - Mettre en œuvre une progression technique et pédagogique - Construire un calendrier alternant des séances de difficulté croissante - Conseiller sur le choix du matériel et de l'équipement 	
4			
5		<p>Promotion et organisation Randonnée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à la promotion du sport santé - Participer à la réalisation du dossier d'organisation d'une randonnée 	
6			
7		<ul style="list-style-type: none"> - Participer à l'encadrement d'une randonnée - Accompagner son groupe de patineurs dans une randonnée urbaine de masse - Participer à l'encadrement d'une randonnée 	
8			
9	Formation spécifique 3 CQP	<p>Pratique pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adapter la technique de patinage en fonction des profils et des revêtements - Adapter les techniques de patinage en fonction des distances à parcourir - Amener les randonneurs à patiner avec les autres - Faire randonner dans les différents milieux spécifiques à la randonnée 	
10		<p>Promotion et organisation Randonnée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les positions et les rôles des staffeurs - Former aux techniques de communication des staffeurs - Animer les briefings de début et de fin de randonnées jusqu'au niveau parcours bleu de son club 	
11		<ul style="list-style-type: none"> - Entraîner aux techniques d'assistance du staffeur aux randonneurs - Remplir le rôle du responsable de la randonnée auprès des staffeurs et des randonneurs 	
13		<ul style="list-style-type: none"> - Créer un parcours de randonnée 	
13			
13	Examen BEF 2		

III. CONDITIONS SPECIFIQUES D’EVALUATION BEF2

a. Compléments techniques épreuve UC1 « pédagogie »

Rappel : La formation fédérale BEF2 n’est pas une formation en alternance mais elle n’a de sens que si le candidat a la possibilité de mettre en application les apports de la formation au sein de son club.

Les exigences minimales de **mise en situation en club** sont les suivantes : *animation d’au moins 1 cycle annuel d’approfondissement dans la discipline. Elles seront vérifiées au cours de l’épreuve pédagogique de l’examen (présentation d’un cahier de séances et questions sur l’organisation du cycle au cours de l’entretien).*

Cette **épreuve pédagogique** s’organise en trois temps :

1. Préparation de séance

*Le candidat tire au sort un thème de séance en lien avec le public support (Adultes en formation ou public extérieur adulte ou enfant) et le lieu de pratique de l’examen (gymnase et/ou extérieur). Il dispose de **40 minutes pour préparer une séance d’une 1h30.***

2. Animation d’une séquence d’approfondissement

*Le jury choisit une **séquence de 40 minutes maximum** issue de la préparation, le candidat anime la séance.*

Les conditions de cette séance (public, type d’environnement) seront fonction des possibilités offertes par la structure choisie pour le lieu d’examen

Les thématiques de séance peuvent porter sur les familles de sujets suivants :

- Développer l’agilité des randonneurs au sein d’un groupe
- Aborder les techniques des franchissements en randonnée
- Gestion de la descente en randonnée
- Les freinages combinés
- Entraînements du staff Club
- Amélioration de l’endurance
- Animation d’une séance répondant à 2 critères à votre choix du sport santé

3. Entretien

*D’une durée de **15 min maximum**, l’entretien traite du projet de cycle et de la séance que le candidat vient d’animer.*

b. Organisation UC2 « STAFF »

Cette épreuve s'organise en deux temps avec deux cas possibles selon les conditions climatiques¹.

Unité de Compétence	Modalités d'organisation*	Composition du jury	Ressources pratiques
<p>UC2 : « STAFF »</p>	<p style="text-align: center;">Temps 1 : Encadrement d'une randonnée</p> <p><i>Cas N°1 : condition climatiques favorables à la randonnée</i></p> <p style="text-align: center;">Mise en situation</p> <p><i>A – Reconnaissance du parcours de la randonnée : 1h</i> Le groupe de candidat effectue la randonnée et effectue une prise de repère.</p> <p><i>B – Encadrement de la randonnée :</i> Le candidat encadre une randonnée de niveau bleu en milieu ouvert (voie verte, trottoir, piste...), en prenant un poste d'encadrant (tête, queue ou latéral), préalablement tiré au sort. (Ce tirage sera reproduit pour le retour de la randonnée). La durée de la randonnée sera fonction du nombre de candidats.</p>	<p>Épreuve évaluée par deux jurés dont au moins une personne titulaire d'un diplôme d'état (BEES 2, DESJEPS, DEJEPS ou BEES 1 avec au moins 2 ans d'expérience avérée dans la discipline)</p>	<p>- Grille de certification BEF 2 UC2 fournie par la FFRS (voir annexes)</p>
	<p style="text-align: center;">Temps 2 : simulation d'un dispositif STAFF</p> <p>L'épreuve consiste à construire un dispositif de staffeurs pour encadrer une randonnée « simulée ». Les données initiales font l'objet d'un tirage au sort : milieu / structure - durée / détail du km – public.</p> <p>Le candidat dispose de 20 minutes de préparation et de 5 minutes pour présenter son dispositif.</p> <p>L'exposé est suivi d'un entretien avec le jury d'une durée de 10 minutes maximum.</p>		

¹ La décision finale sera prise par le jury et sera identique pour l'ensemble des candidats. Les candidats inaptes ou blessés ne se verront pas proposer d'épreuves cas n°2 en remplacement du cas n°1. Ils devront passer l'intégralité de cette UC2 ultérieurement.

² Une réponse juste conforme au référentiel validé par la FFRS donne 1 point, tout autre réponse est comptée 0.